



PROGRAMME DE FORMATION

BILAN DE COMPETENCES

Public visé par la formation et prérequis :

- Cette formation s'adresse à des salariés ou agents de la fonction publique: en activité, en recherche d'emploi ou en arrêt de travail, en CDD, en CDI ou titulaire
- Elle est destinée à tout type de fonction ou de métier
- Une forte implication pendant les séances et une autonomie de travail pour conduire les démarches extérieures et travail tutoré sont nécessaires
- Une bonne maîtrise de la langue française orale et écrite est requis

Objectifs de la formation :

- Valoriser ses motivations, intérêts et compétences
- Elaborer et valider un projet d'évolution ou de reconversion professionnelle salarié ou indépendant
- Mettre en œuvre une démarche de demande de formation ou validation d'acquis
- Concevoir une stratégie de recherche d'emploi en interne, en externe ou via une création d'entreprise

Contenus de la formation :

Phase préliminaire : analyse de la demande et du parcours géographique, scolaire et professionnel

Phase investigation :

- Connaissances de ses motivations, centres d'intérêt, personnalité
- Recensement et analyse des compétences
- Recherche de projets compatibles avec les priorités définies
- Hiérarchisation des projets professionnels après confrontation terrain
- Recensement des besoins en formation et/ou validation des acquis

Phase conclusion : synthèse et stratégie de mise en œuvre du projet

Ce contenu est adapté à la suite de l'entretien préalable permettant de recenser les besoins

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Le bilan alterne un temps d'entretien d'individuel, avec du travail personnel préparatoire et des démarches personnelles terrain guidées, dit travail tutoré
- Les apprentissages sont transmis aux stagiaires par le biais d'entretien individuel en face à face toujours avec le même consultant, la préparation de questionnaires d'analyse, l'utilisation de grille de décision et fiches de documentation, la consultation d'observatoires de métiers de branche et de base de données formation
- Le travail personnel et les démarches terrain sont toujours préparées préalablement avec le conseiller

Évaluation de la formation / sanction de la formation :

- L'évaluation des acquis de la formation s'effectue au fur et à mesure des séances par le biais d'exercices personnels à préparer d'une séance à l'autre
- La formation est sanctionnée par la remise d'un document de synthèse personnelle et confidentielle
- L'évaluation de la satisfaction du salarié est réalisé sous forme d'un questionnaire d'évaluation écrit lors de la conclusion du bilan. Le taux de satisfaction des clients pour l'année en cours est de 9,5 sur 10.
- Un suivi post bilan est proposé dans les 6 mois de la fin de formation

Qualité du ou des formateurs :

- Les conseillers bilans Coeur de Talents sont tous des professionnels confirmés du bilan de compétences, diplômés en ressources humaines ou psychologie du travail

Durée de la formation, modalités d'organisation et de financement :

- La formation d'une durée de 24 heures, se déroule en individuel dans nos locaux de Brétigny sur Orge, et à l'extérieur pour le travail tutoré.
- Le bilan de compétences est finançable dans le cadre du budget formation CPF.
- Sa mise en œuvre débute dès obtention de l'accord de financement selon un calendrier préalablement défini.